

Versailles, le 29 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Petites villes de demain dans les Yvelines

La liste des communes franciliennes retenues dans le programme « Petites villes de demain » a été dévoilée. Ce dernier concerne 10 communes dans les Yvelines pour 9 contrats "petites villes de demain" : Ablis, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Jouars-Pontchartrain, Houdan, Beynes, Maule, Epône, Rosny-sur-Seine, et en partenariat Bonnières-sur-Seine/Freneuse.



Annoncé par le Premier Ministre lors du congrès annuel de l'association des petites villes de France, le programme « Petites villes de demain » constitue l'une des principales actions de l'agenda rural et l'un des instruments au service du Plan de relance sur les territoires.

Les communes cibles de ce programme sont les villes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité au cœur des territoires ruraux.

Trois piliers structurent ce programme :

- le soutien en ingénierie pour offrir aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire et concrétiser des projets ;
- le financement des mesures thématiques ciblées ;
- la mise en réseau au sein du Club Petites Villes de Demain, afin de favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques.

Au total, 3 milliards d'euros seront mobilisés sur 6 ans, par des fonds de l'État et des différents partenaires (la banque des territoires, l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et l'agence nationale de l'habitat (ANAH).

Comme pour le plan national Action cœur de ville, à destination des villes moyennes, l'État a bâti Petites villes de demain autour de la mobilisation de partenaires financiers, institutionnels et territoriaux.

Plus de renseignements sur le site de l'[ANCT](#).

Contact presse : pref-communication@yvelines.gouv.fr